



Avis d'attribution
Procédure Adaptée
Marché de Services

AT 2023-18

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**
Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique,
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 –
Courriel : commande-publique@bergerac.fr,
Site internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Prestation de service pour le recouvrement non forcé des recettes en numéraire collectées par horodateur du stationnement payant de la Ville de Bergerac

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- **Prix : 70 %**
- **Valeur technique : 30 %**

La société **BRINKS Evolution**, Parc Edonia – Bâtiment L, Rue de la Terre Adélie, 35760 SAINT-GRÉGOIRE, est déclarée attributaire du marché dans les conditions mensuelles suivantes :

PRESTATIONS	FORFAIT OU UNITAIRE à préciser par le candidat	MONTANT HT	MONTANT TTC
Gestion des Horodateurs	Forfait mensuel par acte et par horodateurs supplémentaires	16,00 €	19.20 €
Reconnaissance des pièces	Pour 1000€ comptés	6,50 €	7,80 €
Saisie informatique par tirelire	Par Tirelire	0,40 €	0,48 €
Transport des fonds	Forfait	1370,00 €	1644,00 €
Autre (s) prestations à définir par le candidat	Grille Keepsafes en annexe	0,00 €	0,00 €
TOTAL		1370,00 €	1644,00 €

Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification, reconductible de façon expresse sur trois (3) périodes annuelles.

Date d'attribution du marché : Le 27 octobre 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 2 novembre 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de :
Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81